

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Contexte

- **Réforme de la collecte de l'impôt sur le revenu** [mise en œuvre du prélèvement à la source [PAS] au 1^{er} janvier 2019] [loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017, art. 60] - [loi n°2017-1775 du 28 décembre 2017 de finances rectificative pour 2017, art. 11]
- **Les collecteurs : les nouvelles obligations et responsabilités de l'employeur**

Objectifs

- Mesurer les enjeux de la réforme
- Comprendre le fonctionnement du Prélèvement A la Source [PAS]
- Diagnostiquer les impacts du PAS et les obligations de l'employeur
- Identifier les bonnes pratiques et les points de vigilance
- Gérer les cas particuliers
- Communiquer autour du PAS

Programme

- Les bases de la réforme
 - Comprendre le PAS
 - Les obligations employeur / salarié
 - Le rôle des RH
- Le contenu et les modalités pratiques du PAS
 - Les personnes et les revenus concernés
 - Identifier et connaître les différentes phases du PAS
 - Le mode de calcul du PAS
 - Les différents taux
 - La modification du taux
 - La modulation du taux
 - Le recouvrement de l'Impôt sur le revenu
- Les enjeux pour les associations : mise en pratique
 - Les différents collecteurs
 - La DSN [modifications, corrections]
 - Le bloc individu
 - Le bloc paiement
- Le bulletin de paie : les cas particuliers
 - Les contrats courts
 - Les apprentis et les stagiaires
 - Les saisies / rémunérations
 - Les IJSS subrogées
 - Maladie, congés payés, requalification d'une maladie en AT
- Les nouveautés 2019
 - Le CIRM [Crédit Impôt Modernisation de recouvrement]
 - Obtenir le taux avant le début du contrat
- L'obligation de confidentialité

Date :

18 janvier 2019 [matin]

Lieu :

Uriopss Lille

Durée :

1/2 journée - 3,5 heures

Tarif adhérent :

■ 125 €

Public :

Responsables, gestionnaires et techniciens des services paie, responsables et collaborateurs des services RH ou administration du personnel, dirigeants, managers

Pré-requis :

Connaissance des principes de base de la paie [IJSS, DSN]

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques sur support écrit
- Exercices pratiques chiffrés
- Échanges avec les participants

Intervenantes :

- **Aline LENGART**
Responsable du service Ressources humaines de l'Uriopss Hauts-de-France - Nord - Pas-de-Calais
- **Isabelle GUIGO**
Référente technique de paie du service Ressources humaines de l'Uriopss Hauts-de-France - Nord - Pas-de-Calais